



Séance du 26 mai 2016

Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité.

1 – TARIFS CANTINE 2016/2017

Madame Josette GUITTON présente la proposition de la commission cantine pour l'année scolaire 2016/2017 :

- Prix du repas : 3,55 €
- Forfait mensuel : 2,50 € par enfant

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ces tarifs.

Pour information, nombre de repas servis :

- du 01/09/2014 au 30/04/2015 : 14 126 repas
 - du 01/09/2015 au 30/04/2016 : 15 228 repas
- soit une augmentation de 7,80 %.*

2 – REFECTION DE LA TOITURE DES VESTIAIRES FOOT

Monsieur le Maire présente 2 devis pour la réfection de la toiture des vestiaires foot :

Sté MANCEAU de St André de la Marche27 745,94 € HT
Sté BRIN Frères de Roussay39 966,28 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir l'offre de la Sté Manceau de St André de la Marche pour un montant de 27 745,94 € HT.

3- REFECTION DE TROTTOIRS

Monsieur le Maire présente 3 devis pour la réfection des trottoirs suivants :

- Rue Nationale : du carrefour de la rue de la Mairie au n°26 rue Nationale (côté pair) – Revêtement en bi-couche
- Rue Nationale : du monument aux Morts à la Gare Routière (côté impair) – Revêtement en bi-couche
- Rue des Hortensias – Revêtement en enrobé

Sté BOUCHET - Yzernay	Sté BOUCHET - Vezins	Lahaye TP – La Tourlandry
17 027,84 € HT	14 526,80 € HT	19 509,50 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir l'offre de la Sté BOUCHET de Vezins pour un montant de 14 526,80 € HT.

4 – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

a/ Présentation des mesures d'économies d'énergies réalisées par la commission urbanisme

Présentation d'un diaporama par M. Freddy BROCHARD, adjoint à l'urbanisme et M. Laurent GAUDRY, conseiller municipal

En 2015, les dépenses relatives à l'énergie s'élevaient à 70 135 €, réparties comme suit :

- Electricité >36Kva (Espace Galerne et complexe sportif) : 22 188 €
- Electricité <36Kva (autres bâtiments) : 15 691 €
- Eclairage public : 14 526 €
- Gaz (chauffage bâtiments communaux) : 17 730 €

Electricité :

En ce qui concerne les abonnements d'électricité >36Kva (Espace Galerne et complexe sportif), un groupement de commandes a été passé avec la C.A.C. et le marché a été attribué à Engie (ex GDF Suez). Ce nouveau contrat devrait permettre de réaliser d'importantes économies notamment sur l'abonnement.

Gaz :

Des robinets thermostatiques électriques ont été installés à la Salle Municipale, la Salle Kerrest (même chaudière que la Salle Municipale) et la Mairie. Cette installation permet de réguler la température, par pièce et sur horaire, suivant l'utilisation des bâtiments. La mise en service ayant été faite en mars, il n'est pas encore possible de voir l'économie réalisée.

Eclairage public :

Quelques membres de la commission urbanisme ont effectué un tour de la commune pour recenser les incohérences d'allumage de l'éclairage public. Un nouveau plan d'éclairage a été établi et devrait être mis en service cet été. Il permettra de mieux répartir les éclairages « permanents » et uniformiser les horaires d'éclairage « non-permanents » (allumage à 6h30 et extinction à 22h30). Les économies de consommation réalisées seraient d'environ 1 800 €/an en réduisant le temps d'allumage le soir et le matin et environ 500 €/an en réduisant le nombre de « permanents ». Pour information, un éclairage « permanent » coûte 50 €/an et un « non-permanent », 15 €/an.

D'autre part, il a été prévu au budget primitif 2016, une somme pour le remplacement des ampoules par des leds. Le coût de cette modification s'élève à 20 000 € dont 50 % pris en charge par le SIEMML.

b/ Calendrier électoral 2017

Elections présidentielles :

1^{er} tour : Dimanche 23 avril 2017

2^{ème} tour : Dimanche 7 mai 2017

Elections législatives :

1^{er} tour : Dimanche 11 juin 2017

2^{ème} tour : Dimanche 18 juin 2017

c/ Fermeture de la Poste : Le bureau de Poste sera fermé du 27 juillet au 20 août.